



Aux parents des élèves du lycée
Jean Moulin de Plouhinec

Rennes, le 21 novembre 2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes à l'heure actuelle parent d'un enfant scolarisé au lycée professionnel Jean Moulin de Plouhinec et il nous a semblé important de vous écrire ensemble, Région et Rectorat, afin de vous évoquer notre projet concernant l'avenir du lycée mais surtout la scolarité de vos enfants.

Force est de constater que la baisse des effectifs lycéens à Plouhinec depuis 2012 est très importante, trop importante, et risquerait de ne plus garantir, dans un avenir proche, la pérennité du lycée. En effet, ce sont 42 lycéens qui sont aujourd'hui scolarisés et les projections ne nous amènent pas à envisager des évolutions positives dans les années futures. Ce constat nous est imposé par la démographie.

Pour autant les 42 jeunes ont besoin, comme vous, d'en savoir plus et d'avoir des assurances. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de redéployer, à compter de septembre 2018, les trois formations dispensées au sein du lycée Jean Moulin, au lycée polyvalent Pierre Guéguin de Concarneau, d'une part, pour ce qui concerne le CAP charpentier de marine, et au lycée professionnel des métiers du bâtiment de Pleyben, d'autre part, s'agissant du CAP menuisier installateur et du bac professionnel technicien menuisier agenceur. Ainsi donc, les formations ne seront pas fermées, et les poursuites d'études de vos enfants seront assurées.

Nous sommes tout à fait conscients du bouleversement dans votre vie et celle de vos enfants, que nous vous imposons. Aussi, nous prenons l'engagement solennel auprès de vous qu'il y aura une place au lycée de Concarneau ou au lycée de Pleyben, selon la formation que vos enfants suivent, et que vous bénéficierez d'un accompagnement particulier étant donné le caractère exceptionnel de la situation. Le proviseur vous a adressé un courrier le 17 novembre dernier vous invitant à un rendez-vous pour évoquer cette situation. Nous restons en contact avec lui pour répondre à toutes les difficultés.

Nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, à l'assurance de nos salutations les plus distinguées.

Loïc CHESNAIS-GIRARD

**Président du Conseil régional
de Bretagne**

Thierry TERRET

**Recteur d'Académie,
Chancelier des Universités**